

Beauzac *infos*



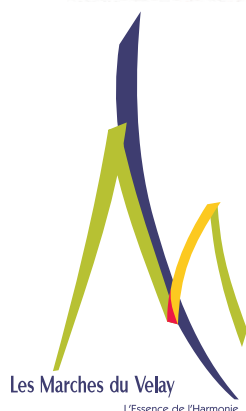
Fête patronale

Revue Municipale d'Information Juin 2012

www.ville-beauzac.fr - e-mail: mairie@ville-beauzac.fr

N°66

édito



Directeur de publication :

Commission «Communication»

Correspondants presse :

Josy PONCET – La Tribune : 06.78.73.16.64

M-T SUC – La Gazette : 04.71.66.79.74

Sommaire

p 2

Edito

p 3

Travaux sur la commune

p 4

Vie beauzacoise

p 14

Communautés de communes

p 4

Nouvelles entreprises

p 14

Compte rendu du conseil

p 21

Nos joies - nos peines

p 22

Garde des pharmacies

p 22

Calendrier des manifestations

La Commune, première école de citoyenneté

Un regard sur les articles de presse locale depuis Janvier 2012 me conforte dans la conviction que la commune est bien la première école de la citoyenneté ; c'est à dire **le lieu de l'engagement des citoyens beauzacois dans de nombreux domaines.**

Voici une sélection de quelques titres dans leur diversité :

- "Les amis du vieux Beauzac ont fait le point !"
- "Le Comité de Jumelage au marché européen des produits agricoles dans les circuits courts" ; le bureau du Comité s'est rendu à Camigliano en début d'année.
- "Un loto pour les résidents du Foyer Bon Secours organisé par les bénévoles"
- "Eveil musical pour les bambins de la crèche et du RAM (Relais d'Assistants Maternelles)"
- Les cyclistes d'AB Cyclisme participent à de nombreuses sorties, et à d'importantes épreuves, féminines y compris"
- "La boule de Lioriac a élu son nouveau bureau dans ce hameau de 250 habitants"
- "Basket : les cadets échouent d'un rien" ; "les seniors filles fêtent leur montée en DF2"
- "Foot : les U15 et U18 champions de Haute-Loire"
- "Une défaite et une victoire pour les tennismen"
- "Les trois pompiers à l'honneur pour leur départ en retraite"
- "Don du sang à l'Espace La Dorlière"
- "Les jeunes Ados présentent leur projet à la Municipalité"
- "Les employés communaux en formation.."
- "Beauzac fait son cinéma dans le corso de la vogue"

J'en passe et des meilleurs peut être.

- **Le Maire est bien celui qui sent vivre sa commune.** Il apprécie que les manifestations et actes de la vie associative puisent leur force dans l'unité, le pluralisme et l'ouverture, lesquels sont les ingrédients du succès.

- **Le Maire est aussi un des garants de l'identité beauzacoise.** Il n'ignore pas la somme de dévouement, de réunions préparatoires, de temps passé, de déplacements pour défendre au loin les couleurs beauzacoises, mais encore pour redémarrer une rentrée scolaire, une saison sportive ou culturelle ...

Beaucoup n'imaginaient pas en adhérant à une association, un syndicat ou un mouvement, qu'ils se retrouveraient un jour dans le fauteuil de président. Certes, pas un siège de tout repos, mais ô combien enrichissant humainement La palette est très large de nos structures communales où l'on peut s'impliquer. On se côtoie, on se découvre, on se fréquente, on s'entre'aide, on finit par se comprendre et s'apprécier. Il arrive parfois qu'on se "frotte" en enchaînant les réunions, ces moments de recherche de solutions partagées.

On peut également s'attacher à un territoire : celui de ses racines, celui d'un passage professionnel, celui du lieu choisi pour bâtir sa maison, passer sa retraite ou encore rejoindre des parents, des amis et s'en faire d'autres, parce qu'on s'y sent bien. Qui mieux que le Maire peut s'en féliciter ?

Il y a peu, on parlait "d'esprit de clocher" Aujourd'hui on invoquerait plutôt **'L'esprit citoyen' ou LE VIVRE ENSEMBLE dans une ruralité à la fois plus complexe et plus riche,** élargie par de nouvelles formes de relations avec et entre les citoyens.

Jean PRORIOU
Député-Maire

Démolition Garage Murgue



Afin d'améliorer la sécurité dans la traversée du village des Granges, le garage de l'ex usine de textile MURGUE, a été démoli. Un accord avait été trouvé avec le propriétaire pour procéder à la démolition avec cession à la commune d'une bande de terrain.

Numérotation des rues

A la demande des services incendies, des services postaux et des sociétés de livraison, la municipalité a entrepris un long travail de numérotation des rues. Actuellement, la plupart des habitations du bourg possèdent leurs numéros. Ce travail va se poursuivre dans le courant de l'année.

Par contre, le conseil municipal devra faire des propositions pour la dénomination des rues et voies de desserte intérieures des villages alentours du bourg et dans les gros villages qui, à ce jour, n'ont pas encore d'appellation.

Nettoyage de la réserve incendie

Une inspection du SDIS (service départemental d'incendie et de secours) a déclaré inutilisable la réserve incendie de Pirolles. Des algues et des boues rendaient impossible le pompage. Les entreprises PAULET et MOULIN ont retiré avec un camion spécial 90 mètres cubes de boues. Le coût de l'opération s'élève à 12 000 euros HT.



Espace vert – rue du faubourg

Après la démolition du bâtiment LOUYON, rue du Faubourg, un petit espace vert a été créé afin d'améliorer la visibilité à la sortie de la rue des Lamberts.



PLU



La municipalité continue l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) et, surtout, elle vient d'approuver le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D). La mise en œuvre de ce document a nécessité plusieurs réunions pour les élus avec l'aide du cabinet REALITES de ROANNE, représenté par Madame PIEGT Véronique, pour faire tout d'abord, un état des lieux du territoire de la commune de BEAUZAC, un diagnostic territorial mettant en évidence les atouts, les faiblesses et les enjeux de la commune pour ensuite élaborer le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D). Ce document très important a pour fonction de présenter le projet communal pour les années à venir et notamment définir les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenues pour l'ensemble de la Commune en application de l'article L.123-1-3 du Code de l'Urbanisme sur les 10 à 15 ans à venir.

Le PADD a été présenté par Madame PIEGT aux services de l'Etat le 20 février ainsi qu'au conseil municipal le 23 mars dernier (**voir compte rendu du conseil municipal dans ce bulletin**). L'ensemble des documents est consultable sur le site internet de BEAUZAC (<http://www.ville-beauzac.fr/urbanisme>). Une réunion publique a eu lieu le vendredi 11 mai, salle des Remparts à laquelle a participé une cinquantaine de personnes.

Réseau Ferré de France à pied d'œuvre



Réseau Ferré de France poursuit la modernisation de la ligne de chemin de fer LE PUY EN VELAY – SAINT ETIENNE. D'importants travaux sont entrepris à Bransac sur 400 mètres de part et d'autre de la gare de Beauzac. Les rails, le ballast, et quelques traverses ont été remplacés. L'entreprise en charge des travaux travaillant le week-end pour limiter la fermeture de la ligne a mis de gros moyens pour réaliser ce chantier. La voie étant réouverte, ce sont les usagers qui profiteront d'une meilleure sécurité.

Rappelons que l'augmentation de la fréquentation 2010 / 2011 sur cette ligne SNCF le Puy / St Etienne est de 16,7%.

Travaux du SYMPAE

Dans le cadre de la mise en place d'un pompage de secours pour l'alimentation en eau des communes adhérentes au SYMPAE (syndicat de production et d'adduction d'eau), des travaux ont été réalisés à Confolent par l'Entreprise SOGEA. Depuis le pompage sous le rocher le tracé longe La Loire puis emprunte le chemin qui débouche vers le Confo'Land, continue sur la route départementale jusqu'au pont pour traverser La Loire en face de l'ancienne papeterie. Il remonte ensuite en direction de Monistrol jusqu'à la station de traitement des eaux implantée le bord de la Route de Sainte Sigolène. Les riverains ont subi pendant quelques jours la gêne provoquée par les tranchées et la circulation des engins de chantier. La remise en état de la chaussée dans le village de Confolent vient tout juste d'être réalisée par la Société EUROVIA après tassement des fouilles.



Accueil des bébés



Le 1^{er} Avril, Monsieur le Maire et les membres du CCAS accueillait les bébés nés en 2011.

29 familles étaient donc conviées à cette rencontre qui se déroulait au pôle Petite Enfance. Un moment très agréable et très important, au cours duquel, jeunes parents et nouveaux arrivants pouvaient se présenter.

Les 11 bébés présents recevaient en cadeau un livre

d'éveil et leurs parents des tickets de cinéma. Autour d'un apéritif et de petites mises en bouches préparées avec soin par nos deux artisans boulangers, nous avons, en toute simplicité, longuement bavardé.

Pompiers

Il y a un an déjà...

Le 29 mars 2011, Jean-Paul Bonnet nous quittait tragiquement. Un an après sa disparition, sa présence et son investissement nous manquent toujours. A cette occasion, ses anciens collègues sapeurs-pompiers lui ont rendu hommage en organisant une marche en semi-nocturne le 31 mars dernier de cette année. Après deux parcours de 5 et 9 kms, les participants ont pu profiter d'une soupe à l'oignon et d'un moment convivial organisés par l'Amicale. On pouvait noter la présence de nombreux amis de Jean-Paul, que ce soit les sapeurs-pompiers du département ou des résidents de Beauzac. Tous les bénéfices de cette manifestation ont été reversés à l'oeuvre des pupilles (ODP) ; cette dernière accompagne les enfants qui ont eu le malheur de perdre un parent sapeur-pompier. Les membres du centre de Beauzac font déjà savoir qu'ils reconduiront cette manifestation l'année prochaine pour honorer la mémoire de leur ami Jean-Paul.



A l'occasion de cette manifestation, la population beauzacoise a pu découvrir le nouveau camion attribué au Centre d'Intervention. Il s'agit d'un camion citerne rural moyen (CCRM) de marque Renault, datant de 2009, en provenance du centre de secours de Brioude. Il remplace le camion feu de forêt moyen (CCFM) parti pour le centre du Mazet St Voy. Il sera certainement plus adapté pour la cou-



verture opérationnelle de notre commune (incendies urbain ou industriel et feux de forêt).



Les sapeurs-pompiers de Beauzac profitent de cette occasion pour démarrer une nouvelle campagne de recrutement. Soucieux de la protection et de la sécurité de la population beauzacoise, ces derniers vont distribuer des affiches dans les commerces locaux afin de mobiliser les personnes motivées pour rejoindre leur rang. Des renseignements sont possibles auprès de l'adjudant THESSOT au 06 32 33 61 05 ou le dimanche matin à partir de 11h à la caserne.

QUI ASSURERA VOTRE SECURITE SI PERSONNE NE NOUS REJOINT ?

HIER OU AUJOURD'HUI VOUS AVEZ CERTAINEMENT EU BESOIN DE NOS SERVICES

MAIS DEMAIN... ?

COMMENT FEREZ-VOUS SI PERSONNE NE NOUS REMPLACE ?

REJOIGNEZ LES SAPEURS -POMPIERS DE BEAUZAC !

RENSEIGNEMENTS AU 06 32 33 61 05 OU LE DIMANCHE MATIN (11H) A LA CASERNE



Préparation de la rentrée scolaire

Cette année, comme les années précédentes pour inscrire votre (vos) enfant(s) au ramassage scolaire, à la cantine, à la garderie dans l'une des 2 écoles de la commune, il vous faudra remplir un dossier. Les dossiers sont disponibles en mairie. Ils devront être ramenés avant le 22 juin 2012 accompagnés de la copie de votre livret de famille et d'une nouvelle photo d'identité pour les enfants inscrits au ramassage scolaire.

Il est rappelé que les enfants inscrits au ramassage scolaire doivent impérativement prendre le bus de façon régulière.

Comité de jumelage



Lors de son dernier déplacement à Camigliano, et avec l'appui du maire Vincenzo CENNAME, le comité de jumelage avait pu obtenir la participation d'une délégation de producteurs de la région de Camigliano, accompagnés de deux conseillers de la filière agricole bio et des circuits courts, soit neuf personnes au total. Ils ont ainsi pu tenir un stand, lors du marché européen, qui s'est déroulé au PUY-EN-VELAY.

Les fromages, les plants d'asperges sauvages, les conserves de tomates pelées, les pâtes et l'huile d'olive extra-vierge étaient magnifiquement mis en valeur alors que leur qualité intrinsèque aurait pu suffire à attirer le client. Les Italiens ont écoulé leurs produits en très grande quantité épuisant même totalement leur stock d'huile et d'asperges ainsi que des centaines de fromages !

Ecole St Joseph

Natation pour les CP-CE1-CE2

Le projet important de ces derniers mois (avant la classe découverte sur l'Ile de Ré pour les CM en juin) a été le cycle natation pour les CP, CE1 et CE2. Pendant 8 semaines, tous les enfants de ces classes ont pu bénéficier de cours de natation chaque mardi à la piscine de Monistrol. Le prêt des bus communaux a permis de ne faire participer les familles qu'au coût des séances. Ces séances avaient pour but de familiariser ces élèves avec le milieu aquatique, d'acquérir de premières compétences en natation ou de perfectionner leur technique, en fonction du niveau de chacun. Grâce à la construction du Centre Nautique de Monistrol, cette organisation avec les CP, CE1 et CE2 pourra être conservée l'année prochaine, l'objectif étant clairement que dorénavant tous les enfants entrant en CM1 sachent nager.

Inscriptions pour 2012-2013

Les inscriptions pour la rentrée prochaine sont toujours possibles en cette fin d'année scolaire, ainsi que tout l'été, en prenant directement contact avec Christophe Morange, Directeur de l'Ecole (tél. 04.71.61.47.57, mail : esj.beauzac@orange.fr, site : www.esjbeauzac.fr). Pour plus de renseignements, la plaquette de l'Ecole est à la disposition de ceux qui le désirent en Mairie et à la Crèche.

Formation secourisme pour le personnel communal

Suite à une demande des agents communaux, une partie d'entre eux a suivi récemment une formation de prévention et secours



civiques. Celle-ci leur permettra de venir en aide aux personnes qui en auraient besoin et de faire face à toute situation anormale dans leur domaine professionnel. Cette formation a été dispensée par Stéphane OLLIER sous l'égide de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Haute-Loire.

D'autres sessions sont éventuellement prévues dans le but que la majorité du personnel soit titulaire de cette formation. La municipalité a aussi entrepris une démarche pour l'acquisition, dans un premier temps, de deux défibrillateurs pour la commune. Ils permettront d'agir sur une personne victime d'un arrêt cardio-respiratoire. Ils seront disposés de façon à servir au mieux la population beauzacoise et d'être le plus accessibles possible.

Office de Tourisme

BEAUZAC : ENTRE VIE LOCALE ET TOURISME

Les missions de l'office de tourisme de Beauzac relèvent de deux associations : l'Office de tourisme intercommunal qui œuvre pour le développement touristique et La Vie Locale des Remparts (ex-office de tourisme) qui apporte un soutien aux associations de Beauzac

L'Office de tourisme Intercommunal :

Le tourisme est, aujourd'hui, reconnu comme une activité économique à part entière, innovante et génératrice d'emploi. Afin d'affirmer son rôle moteur et d'accompagner son développement le conseil communautaire des Marches du Velay a, dans la séance du 20 juin 2011, intégré la compétence tourisme dans ses statuts afin d'unir l'ensemble des acteurs au sein d'une structure associative unique.

Dans ce contexte, la création d'un Office de Tourisme Intercommunal (OTI) à l'échelle du territoire a vu le jour le 10 février 2012. Constitué sous la forme d'une association de loi 1901, l'OTI se compose d'un bureau principal situé à Monistrol-sur-Loire et de quatre antennes qui assurent le relais dans les communes (Sainte-Sigolène, Saint-Pal de Mons, Les Villettes et Beauzac). Sous la houlette de son Président, M. André Fréry, l'association a pour mission l'accueil et l'information des touristes mais également la promotion touristique du territoire.

L'Association « Vie Locale des Remparts » :



Lors de l'Assemblée Générale de l'office de tourisme, les membres de l'association ont approuvé le changement de

dénomination, les statuts et le Conseil d'Administration. Sous l'appellation « **Vie Locale des Remparts** », l'association a pour principale mission l'accompagnement et le soutien aux associations locales de la commune par le biais d'animations et de manifestations. Elle aura également en charge, en collaboration avec la Commission Culturelle de la Municipalité, l'élaboration et la gestion de la saison culturelle.

« **Vie locale des Remparts** » assurera donc la continuité pour la Fête de la Musique, le concours des jardins potagers, l'exposition mycologique, le calendrier de l'Avent, les vitrines décorées, l'après-midi récréatif et bien sûr les rencontres régionales de début août avec le concours des verrines et le vide-grenier.

La richesse du tissu associatif contribue largement à la vitalité de notre commune, confirmée par le succès de cette nouvelle entité qui compte déjà plus de 82 adhérents, essentiellement composés de représentants d'association. Son champ d'action s'étend sur l'ensemble du territoire de la commune.

Bureau

Président :	M. Ludovic PAUT
Vice-président :	M. Emile REOCREUX
Trésorière :	M^{me} Véronique DANCETTE
Trésorière-adjointe :	M^{me} Suzanne CHANUT
Secrétaire :	M^{me} Jeannette RIOTOR
Secrétaire adjoint :	M. Paul CHANUT

Conseil d'administration

M. Paul CHANUT
M^{me} Suzanne CHANUT
M. Marcel CIVET
M^{me} Véronique DANCETTE
M^{me} Christiane FAVIER
M. Julien MOINE
M. Jean Pierre MONCHER
M. Ludovic PAUT
M^{me} Yvette PETIOT
M. Emile REOCREUX
M^{me} Jeannette RIOTOR
M^{me} Monique SURREL

Classes en 2

Les classes en « 2 » préparent leurs retrouvailles qui auront lieu le 30 Septembre. Si vous êtes intéressés, adressez-vous aux responsables qui ont été désignés :

- 10 ans : Anne-Sophie Ollier	- 50 ans : Joëlle Peyragrosse et Françoise Bathie
- 20 ans : Romain Bathie	- 60 ans : Pierre Bourgis et Simone Brun
- 30 ans : Anne-Sophie Ollier et Marjorie Mourier	- 70 ans : Simone Escoffier
- 40 ans : Stéphanie Vocanson	- 80 et 90 ans : Jean Bourgier et Roger Satre

Renseignements auprès de l'Office de Tourisme des Marches du Velay - Bureau de BEAUZAC au **04 71 61 50 74**

Médiathèque

Au printemps, à la médiathèque, c'est la période des festivités, avec le 5^{ème} festival des contes en marches. En effet, grâce à la persévérance de l'association Konstdiz, nous recevons pour la 5^{ème} année consécutive, des conteurs des quatre coins du pays pour des soirées, des heures du conte, des balades contées, des contes en poussettes, ... en bref, des spectacles de grande qualité.

Cette année à Beauzac, nous avons eu la joie d'accueillir Florence Pays pour des contes en poussettes destinés aux tout-petits de la commune (malgré le vent, la pluie, nous avons tout de même réussi à faire une belle séance).

Nous avons pu recevoir en partenariat avec la commune de Retournac, un géologue Bernard Guy et deux conteurs Rodolphe le Riche et Zoria Moine, qui malgré une pluie diluvienne, nous ont fait découvrir de merveilleuses histoires et légendes autour des pierres, roches et cailloux qui entourent le château d'Artias.

L'école Publique a été gâtée en recevant plusieurs conteurs pour diverses séances et évidemment pour tous les âges.

Lila Kahled et Olivier Ponsot nous ont également fait le plaisir de nous présenter leur spectacle autour de la petite enfance « 1.2.3 grandis »

Les ados n'ont pas été en reste puisque nous avons pu leur concocter une petite soirée rien que pour eux.



Bien sûr, d'autres animations auront lieu. Nous préparons en outre, deux séances heure du conte autour du Papier Mâché, au cours du mois de juillet. Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà se faire connaître à la médiathèque.

Les nouveautés sont enfin arrivées avec un peu de retard mais elle sont bien là : des romans de Guillaume Musso en passant par Marc Lévy, du récit de voyage aux histoires vécues, de l'album à la BD, il y en a pour tous les goûts, alors n'hésitez pas à franchir la porte de la médiathèque.

Fête patronale



La fête patronale voit s'achever le périple annuel des classards et comme de coutume, la municipalité a convié l'ensemble des jeunes conscrits à un petit déjeuner convivial le samedi matin. La retraite aux flambeaux du soir a été un franc succès. De nombreux enfants et parents ont défilé dans les rues et ont offert à Beauzac une jolie farandole de lampions. Contre la restitution des bâtons, des tickets de manège ont été distribués faisant la joie des plus jeunes.

Le dimanche 6 mai après-midi, le Comité des fêtes a organisé son, dorénavant, traditionnel Corso qui a attiré encore une fois de nombreux spectateurs. Cette année ce sont 11 chars fleuris qui ont arpenté les rues du centre, accompagnés de 3 fanfares dont le Réveil Craponnais, l'harmonie de Vorey et l'harmonie Beauzac / Monistrol. Le Comité des Fêtes a particulièrement apprécié la qualité des chars qui évoluent chaque année.

A noter dans vos agendas : La 4^{ème} Course de Baignoire du Comité des Fêtes sera organisée le dimanche 8 Juillet sur le plan d'eau de Vaures. Attention ! Cette année aucun matériel nautique (canoé, kayak, planche de surf...) ne pourra être un élément de l'embarcation. Le règlement est consultable à l'office de tourisme. De nombreuses nouveautés et surprises seront au rendez-vous avec, entre autres, l'installation d'un Ventre-Glisse. Le Comité des Fêtes s'associe à l'opération BIG JUMP et invite tout le monde à se jeter à l'eau à 15 heures le 8 juillet. Cette action, d'initiative européenne, a pour but de sensibiliser les populations et les pouvoirs publics à l'importance de la qualité de l'eau.



Cap Evasion



« Inventaire des ingrédients pour des vacances réussies »

Beaucoup d'enfants, des animateurs, des activités, une journée à la piscine d'Andrézieux, une visite à la ferme de Montillon, une chasse à l'œuf, un cache-cache géant, Zarafa au cinéma, des jeux sportifs, de la lutte, une mini rando à Bas en Basset, du théâtre, une chasse au trésor et bien sûr pass-partoo **pour les 3-5 et les 6-7 ans.**

et pour les 8-10 et les 11-13 ans

course d'orientation, tir laser carabine, quidditch (Harry Potter), hand, vélo trial, escalade, roller/skate, laser game, pétanque, ultimate, street shoes, les copains des autres centre d'accueil de Loisirs et un concours de cocktails « bistro chef ».

et pour les ados

des préparatifs pour le grand voyage européen, une vidéo, un clip, une soirée Barbecue, du Bowling et des rires, de la joie, de la bonne humeur.

C'étaient les vacances de printemps à Cap Evasion.

Du côté des ados :

Les préparatifs pour le voyage découverte de l'Europe vont bon train.

Les destinations sont choisies : 10 ados partiront au Portugal, 10 autres pour la Grèce et le voyage se terminera en Finlande pour tous.

Nos jeunes globe-trotters préparent maintenant leurs itinéraires et multiplient les contacts pour rencontrer d'autres ados européens.

Dans leurs valises ils emporteront une vidéo sur Beauzac et leur vie quotidienne qu'ils présenteront au fil de leurs rencontres.

Ils nous rapporteront de leurs pérégrinations un film pour nous faire partager leur aventure.

Depuis maintenant plus d'un an ils travaillent pour trouver diverses sources de financement par exemple en organisant le tournoi de baby foot; le balzac 2^{ème} édition (bal sans alcool) le 9 juin à l'espace « La Dorlière », des ventes de crêpes, en participant à des brocantes.

De nombreux partenaires financiers sont venus les soutenir : commerçants, artisans, et entreprises beauzacoises et autres, la municipalité de BEAUZAC, la Communauté de Communes des Marches du Velay, la CAF.

Le départ est prévu fin juillet et ils reviendront 20 jours plus tard, des souvenirs plein la tête.

Les clés de la gourmandise

L'Agence Locale de Tourisme de la Jeune Loire et son réseau d'Offices de Tourisme se sont mobilisés pour la 3^{ème} édition des clés de la Gourmandise qui s'est déroulée du lundi 16 avril au mardi 1^{er} mai.

Cette opération vise à promouvoir et à faire découvrir les acteurs, les savoir-faire et les produits locaux du Pays de la Jeune Loire à travers un programme d'animations.

A BEAUZAC, le restaurant « La Vieille Ferme » et la boulangerie BAILLE « La Symphonie des Saveurs Beauzacoises » ont participé à cet événement.

La Vieille Ferme a voulu mettre en avant le fromage blanc de Montillon et les lentilles vertes du Puy à travers un menu spécifique : tarte fine au fromage blanc du Montillon avec ses petits lardons accompagnée de salade verte, assiette auvergnate, saucisson chaud de notre région servi avec son fromage blanc du Montillon aux herbes, lentilles vertes du Puy et pommes de terre.

Tandis que la boulangerie BAILLE proposait un atelier gourmand dans son laboratoire avec neuf participants où ont été réalisés un fondant au chocolat aux fruits rouges, une aumônière de fruits avec une crème d'amandes et des tuiles croquantes aux amandes.

Bravo à ces commerçants beauzacois pour leur participation aux manifestations locales qui leur permettent de faire connaître leurs compétences.



Cimetière

Pour la sépulture des membres de leur famille, la Commune met à la disposition des beauzacois des concessions funéraires équipées de caveaux de 3/4 places ou de 6/7 places dans le nouveau cimetière ainsi que des cases dans le columbarium pour le dépôt des urnes contenant les cendres des défunts incinérés. Par ailleurs, un jardin du souvenir est à la disposition des familles pour la dispersion des cendres.

La durée des concessions funéraires est maintenant de 50 ans, renouvelable. La Commune dispose par ailleurs de quelques caveaux en état d'abandon récupérés dans l'ancien cimetière qui peuvent faire l'objet d'une nouvelle concession. (Se renseigner en mairie)

Tarifs des concessions

Concessions cinquantenaires			
Caveau	Prix global	Part communale	Part C.C.A.S.
6 places	954,00 €	636,00 €	318,00 €
3 places	789,00 €	526,00 €	263,00 €

Concessions COLUMBARIUM			
Durée	Prix global	Part communale	Part C.C.A.S.
10 ans	300,00 €	200,00 €	100,00 €
30 ans	900,00 €	600,00 €	300,00 €

CAVEAUX			
Type de caveau	Prix de vente H.T.	Taux de T.V.A.	Prix de vente T.T.C.
3 places	1 720,50 €	19,60%	2 057,71 €
6 places	2 650,00 €	19,60%	3 169,40 €

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES FONCIERS

Les travaux de mise à jour du plan cadastral, relative aux immeubles bâtis, vont être entrepris par le Service du Cadastre du Puy en Velay, dans la Commune de BEAUZAC pour une période de 4 semaines environ à compter du 4 Juin 2012.

Le géomètre sera donc amené à intervenir sur l'ensemble du territoire de la commune et à se rendre dans les propriétés où il est nécessaire d'effectuer des mesurages.

Cet agent est dûment accrédité par arrêté préfectoral du 17 Décembre 1997. Il sera par ailleurs porteur d'une carte professionnelle.

Tarifs de l'eau et de l'assainissement

Lors du Conseil Municipal du 22 Décembre 2011 il a été décidé de fixer comme suit les tarifs des services de l'Eau et de l'Assainissement pour l'année 2012 soit :

Tarifs du Service de l'eau :

Maintien des tarifs en vigueur depuis 2010 à l'exception de la tranche supérieure à 50 000 m³ pour laquelle il est décidé une augmentation de 0,02 € soit :

Compteurs diamètre inférieur ou égal à 40 mm	: 29,88 €
prix de vente hors taxes de l'eau :	
de 0 à 500 m ³	: 0,80 €
de 500 à 50000 m ³	: 0,72 €
et supérieur à 50000 m ³	: 0,67 €
Participation aux frais de raccordement	: 460,00 €
Participation aux frais de raccordement à CHOSSAC	: 2 300,00 €

Tarifs du Service de l'assainissement :

Pour maintenir l'équilibre budgétaire 2012 du Budget du service de l'Assainissement il est décidé de procéder à une légère augmentation de l'abonnement et de la redevance d'assainissement soit :

Redevance d'assainissement	: 0,85 € le m ³
Abonnement annuel au réseau	: 40,44 €
Participation au raccordement au réseau d'égout : 1 820,00 € par logement ou unité de construction	
Contribution aux frais de branchement des maisons existantes de 5 ans et +) : 1 300,00 € par logement	
Contribution aux frais de branchement des maisons existantes de - de 5 ans) : 1 000,00 € par logement	

Saison culturelle

Ciel Ecran Spectacle en vidéo transmission sur Ecran Géant :



20^{ème} Festival international du cirque de Massy

Spectacle musical

Vendredi 15 juin

à 20H30

Espace « La Dorlière »

Depuis sa création en 1993, le chapiteau de Massy a abrité des centaines d'artistes d'exception offrant à chaque fois à son public un spectacle hors du commun. Référence incontournable de l'Art du Cirque, cette vingtième édition promet émerveillement et grand frisson avec des performances uniques et novatrices réalisées par les meilleurs artistes internationaux.

En plus des traditionnels numéros de chevaux, de voltiges et d'acrobates, cette édition sera notamment marquée par le retour sur scène de Sergio, le grand « Monsieur Loyal ».

Pour la première fois et en exclusivité pour le réseau Pathé Live !

Billetterie

Plein tarif : 7 €

Tarif enfant (- de 12 ans) : 3,50 €

Renseignements et réservation

Office de tourisme des Marches du Velay - bureau de Beauzac : 04 71 61 50 74

Soirée musicale et familiale

Fête de la musique 2012

Samedi 23 juin 2012 à partir de 19h

Place du Marché

En cette fin de mois de juin, toute la France fêtera la Musique sous toutes ses formes. Comme les années précédentes, Beauzac ne dérogera pas à cette manifestation comme l'a annoncé le collectif organisateur composé de la commission culture Municipale, de l'association Vie locale des Remparts et de la Fanfare.

La Fête commencera le Samedi 23 juin à 19h00 par un repas en fanfare place du marché, sauf si la météo est défavorable à l'Espace « La Dorlière » sera la solution de repli.

Puis, concert du groupe « les épouvantails » qui portent bien leur nom pour ce qui est de faire fuir les oiseaux de mauvais augure, toujours tristes et ennuyeux... Les 4 épouvantails chassent la peine et la tristesse en vous entraînant vers des rythmes endiablés et sont là pour vous donner de la gaieté. Le style de musique est festif, mélangeant rock, folk, traditionnels Irlandais, chanson française, musique de l'est... avec un soupçon de jazz et une petite touche d'humour. La musique est composée d'une majorité de compositions et de traditionnels.

Et pour le plaisir des yeux, plus d'une quinzaine d'instruments sur scène !

En bref, un savant mélange d'instruments de nos contrées et d'instruments traditionnels irlandais. A voir, à écouter, à rigoler et à danser sans modération pour les petits et les grands !

<http://sites.google.com/site/lesepouvantails/>

Entrée Libre

Renseignements et réservation repas à l'Office de tourisme des Marches du Velay bureau de Beauzac : **04 71 61 50 74**



Spectacle vivant :

Concert de musique classique avec



SYLF

Samedi 28 juillet à 20h30 Espace « La Dorlière »

Sérénade Romantique,

Mozart, Divertimento K 136 en Ré majeur, Edward Elgar Sérénade pour cordes, Puccini Chrysantemi, Grieg suite « Holberg »

Quel meilleur prétexte que de réunir tous les instruments de la famille du violon pour un concert dédié à l'évocation du Romantisme ?

Le concert débute avec la musique de Mozart, dont la jeunesse éternelle laisse entrevoir déjà les prémices des « grandes questions » qui tarauderont les âmes du XIX^{ème} Siècle...

Avec sa Sérénade, Elgar nous emmène dans une promenade délicieuse dans la campagne anglaise à l'époque Victorienne. Puccini nous offre « Les Chrysanthèmes » : un moment profondément touchant et empreint d'une humanité confondante. Enfin, avec sa « Suite Holberg », Grieg, en utilisant la forme très classique de la « suite de danses » héritée du « Baroque », nous livre une des plus belles partitions écrites pour les violons.

Le SyLF (Ensemble Symphonie Loire-Forez), ensemble à cordes composé de 13 musiciens, réunit des instrumentistes professionnels, issus de formations prestigieuses et de grands conservatoires européens.

Durée : 1h40, sans pause, tous publics, présenté et remis en situation historique par les musiciens.

<http://www.ensemble-sylf.fr>

Billetterie :

Plein tarif : 18 €

Abonnement : 16 €

Tarif préférentiel sur réservation appliqué pour les groupes de 10 personnes ou plus

Renseignements et réservation

Office de tourisme des Marches du Velay - bureau de Beauzac : **04 71 61 50 74** / bureau de Monistrol sur Loire : **04 71 66 03 14**

Horaires Déchetterie : Horaires d'été : 1er avril au 30 septembre

Bas en Basset : (direction sortie de Bas en Basset sur Route d'Aurec sur Loire)

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Fermé le Mardi et le Dimanche

Monistrol : (à proximité de la ZI de Chavanon)

Du Lundi au Samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h
Fermé le Dimanche

Centre aquatique

A 6 mois de l'ouverture, les travaux se poursuivent au centre aquatique des Marches du Velay sur le site du Mazel à Monistrol. La pose des carrelages avance rapidement. Prochainement les enseignants, les présidents d'associations seront conviés à une visite ; puis ce sera une journée porte ouverte pour toute la population. Rappelons que ce centre concernera les sportifs, les enfants des écoles, les amateurs de soins du corps (sauna etc ...) et toutes les familles pour un moment de détente et de natation.



Nouvelle entreprise



Après avoir marqué de son empreinte le restaurant La Table du Barret, le chef Sandy CAIRE passe la main à M. et M^{me} GLAUDE ABRIAL. Julien en cuisine a une formation hôtelière et a appris le métier aux 4 coins de la France (Marseille, Mulhouse, dans le nord et au grand Hôtel de Cabourg). Marie sera en salle. Ce jeune couple trentenaire vous réserve le meilleur accueil en hôtel et en restauration semi gastronomique. Vous pourrez choisir un menu du jour entre 15 et 17 euros ou des menus travaillés avec des produits frais pour régaler les papilles.

Nous souhaitons à Marie, Julien et leur petite Julia la bienvenue à Beauzac avec tous nos voeux de réussite.

Compte rendu Conseil municipal Séance du 17 Février 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie le 17 Février 2012 à 20h30 sous la présidence de Monsieur Jean PRORIOL, Député-Maire. Plusieurs élus étaient excusés.

1° - Création d'un nouvel espace scolaire

Le Conseil Municipal examine un nouvel avant projet sommaire de création d'un espace scolaire en extension de l'Ecole Publique proposé par le Cabinet d'architectes Thierry MAGAUD, maîtrise d'œuvre qui tient compte des réserves émises lors d'un précédent examen d'une esquisse architecturale. Le projet présenté est maintenant construit autour de 2 modules implantés dans l'alignement du bâti existant afin de s'intégrer au mieux. La composition architecturale prévoit un "mariage" entre un bâti traditionnel sur deux niveaux pour le 1^{er} module composé de murs en béton matricés imitant les murs en pierre traditionnels avec une partie ouverte utilisée en préau et l'étage porté par des piliers métalliques et une toiture en tuiles, et un bâti plus contemporain constitué d'une structure à ossature et murs en bois et une toiture végétalisée sur le modèle du bâtiment du Pôle petite enfance. Le bâtiment d'une surface développée de 426 m² environ plus le préau de 72 m² accueillera une salle d'accueil et la BCD au rez de chaussée et 2 salles de classes, une salle annexe au 1^{er} étage.

Un large débat s'instaure sur ces choix architecturaux. Quelques élus regrettent que les observations déjà formulées lors d'une précédente présentation n'aient pas été prises en compte par le maître d'œuvre. Le projet ne reflète pas l'architecture du bourg à proximité de l'Eglise classée à l'inventaire des monuments historiques. Par ailleurs, les formes des bâtiments avec la présence d'angles vifs en façade ne fait pas l'unanimité d'autant qu'elles imposent des salles de classes trapézoïdales plus difficiles à aménager.

Il est convenu de rencontrer l'architecte pour une présentation de son projet avec des plans en perspectives plus précis et de lui demander de prendre en compte la volonté des élus de conserver une architecture plus traditionnelle.

Le coût des travaux y compris la restructuration de la rue de l'Echauffat pour sécuriser la liaison entre le nouveau bâtiment et l'école actuelle s'élève à 616 000,00 € HT. Pour compléter le financement de ce projet qui a fait l'objet de l'attribution d'une subvention du Département au titre du CG2D 2011/2013 et de l'Etat au titre de la DETR 2011 pour une 1ère tranche de travaux, la Commune sollicitera une subvention de l'Etat au titre de la DETR 2012 pour une 2^{ème} tranche et une subvention au titre de la réserve parlementaire répartie par la commission des Finances de l'Assemblée Nationale. Le maire est autorisé à signer le permis de démolir des maisons impactées par le projet et le permis de construire de la nouvelle construction.

Par ailleurs, la Commune sollicitera une subvention de l'Etat au titre de la DETR 2012 pour le financement d'un programme d'équipement numérique scolaire envisagé à l'Ecole Publique et à l'Ecole Privée Saint Joseph pour un montant global de 12 000,00 € HT.

Suite à l'ordonnance du 15 Décembre 2011 prise par Madame le Juge de l'expropriation, la Commune est enfin envoyée en possession des parcelles bâties et non bâties appartenant aux Successions JOURDA Jean Claude et JOUDA Jeanne et Joseph pour la construction du nouvel espace scolaire. Afin de pouvoir prendre définitivement possession de parcelles concernées pour réaliser rapidement les travaux, le Conseil Municipal autorise le Maire à consigner les indemnités d'expropriation à la Caisse des Dépôts et Consignations dans l'attente du règlement ces successions par un notaire.

2° - Administration générale – Finances communales

Le Centre départemental de gestion de la Fonction publique territoriale de la Haute-Loire est mandaté pour procéder à un appel d'offres pour la souscription d'un nouveau contrat groupe d'assurance des risques statutaires des agents communaux affiliés ou non à la CNRACL.

Une subvention de 700,00 € est allouée à l'Amicale des sapeurs pompiers de BEAUZAC pour l'acquisition d'un nouveau drapeau tricolore brodé.

De même, suite à la présentation du projet par Cécile OLIER, une subvention de 2 500,00 € est allouée à l'Association CAPEVASION pour le financement d'un voyage d'échanges avec des jeunes de trois pays d'Europe monté par le Club des jeunes du BEAUCAL. Deux groupes d'une dizaine de jeunes de la Commune encadrés par Willy PAUTRAT envisagent de se rendre, l'un en Grèce, l'autre au Portugal, pour se retrouver ensuite en Finlande afin de découvrir ces pays, rencontrer d'autres ados et réaliser un reportage audio/vidéo. Le Conseil Municipal souhaite être informé de l'avancement du projet et de son financement.

Le Conseil Municipal approuve le transfert de la compétence relative au développement, au renouvellement et à l'entretien des installations et réseaux d'éclairage public au Syndicat départemental d'énergies de la Haute-Loire ; la commune continuant d'assurer la maintenance générale du réseau « éclairage public ».

Un avis favorable est donné à la modification des statuts du Syndicat des Eaux Loire Lignon (SELL) relative à l'adhésion de la commune de Saint-Pal de Mons pour la compétence « gestion de l'assainissement collectif » et à la modification de la représentativité des collectivités pour le service « Assainissement collectif » au SELL.

Conformément au Contrat d'association signé entre l'Etat et l'OGEC de l'Ecole Saint Joseph, la Commune versera à cet établissement scolaire pour 2012 une subvention de fonctionnement de 77 500,00 € correspondant au coût d'un élève de l'Ecole Publique évalué à 619,77 € pour 2011 multiplié par l'effectif moyen de l'Ecole Privée Saint Joseph.

Est approuvé le contrat de maintenance du logiciel MINIVUE fourni par la Société IMAGIS Méditerranée pour la gestion numérique des données cadastrales et des informations géographiques des réseaux.

3° - Patrimoine communal – Bâtiments communaux - Voirie

Un avenant technique est validé pour enregistrer la dissolution de l'Entreprise PAULET & Cie et la reprise de son activité par la Société COLAS Rhône Alpes Auvergne de Lyon pour finaliser les travaux du Programme de goudronnage 2010/2011.

Le Conseil Municipal décide de geler le loyer du multiple rural à l'Enseigne VIVAL jusqu'à la fin la période initiale de bail commercial et autorise le Maire à signer un avenant en ce sens.

Le SYMPAE va procéder à la mise en œuvre d'une ressource en eau potable de secours à partir d'un pompage dans La Loire au niveau du rocher de Confolent afin d'alimenter les Communes de Monistrol sur Loire, Sainte Sigolène, Les Villettes et les Communes du Haut Forez en cas de problèmes sur la conduite forcée du Lignon alimentée par le Barrage de Lavalette. Le local technique de pompage d'une trentaine de m² sera enterré sur une parcelle appartenant à la section de commune du village de Confolent. En l'absence de commission syndicale, le Conseil Municipal en charge de la gestion des biens de section accepte la mise à disposition de cette emprise de terrain qui ne modifie pas fondamentalement l'usage de ce terrain par les ayants droit. Cette mise à disposition sera consentie pour une durée de 30 ans renouvelable et il sera demandé en contrepartie au SYMPAE le versement d'une indemnité de 1 500,00 € affectée au village de Confolent.

Dans le cadre des travaux de renforcement du réseau électrique du village de La Grange engagés par le Syndicat Départemental des énergies de la Haute-Loire pour supprimer les installations anciennes et vétustes, la Commune prendra en charge l'effacement du réseau téléphonique à hauteur de 3 712,86 € TTC.

Les travaux de démolition de l'ancien dépôt MURGUE aux Granges pour le redressement du chemin communal n°03 seront confiés à l'Entreprise STBB SABY pour un montant de 6 107,37 € TTC.

4° - Questions diverses

Monsieur le Maire présente le nouveau projet architectural de la Société PMR Holding dirigée par M. Daniel PLEYNET sur le terrain de La Dorlière. Ce programme comprend la construction d'un ensemble de bâtiments de niveau maximum R + 2 comprenant un total

de 17 logements dans l'alignement de l'Avenue Maréchal Leclerc et de la Rue du Faubourg. Ce nouveau projet répond aux préoccupations de la Municipalité de ne pas avoir de bâtiment d'une hauteur supérieure aux bâtiments alentours ce qui a été respecté par le Cabinet d'architecte CHENUT en liaison avec les Amis du Vieux Beauzac. Pour la desserte de cet ensemble immobilier, le Conseil Municipal valide le principe d'une sortie sur la voie de desserte de la station d'épuration en dessous de la chambre funéraire après busage du ruisseau dans le respect des prescriptions techniques fournies par la Commune. Le Maire est autorisé à arrêter les conditions techniques, juridiques et financières de réalisation de ces travaux avec le promoteur du projet dans le cadre d'une convention.

Après lecture de la pétition collective de soutien du Maire de Bas en Basset suite à sa mise en cause par le Préfet de la Haute Loire au sujet du relèvement de la digue de protection du camping de La Garenne, le Conseil Municipal vote une motion de soutien au Maire qui a agi dans l'intérêt général de la population.

Daniel GIDROL fait le point des travaux de remise en état du chauffage et de la climatisation de la Dorlière endommagés par le gel à la suite d'un acte de vandalisme perpétré sur le tableau de sécurité de l'alimentation électrique de la chaudière.

A la question de Jean Pierre MONCHER sur l'état d'avancement des négociations avec la Famille RICHOND pour l'achat d'une parcelle de terrain nécessaire pour l'agrandissement de la salle polyvalente le Maire indique que l'offre de prix formulée par la Commune ne satisfait les vendeurs. La négociation est en cours pour trouver un accord amiable.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0 h 30.

Compte rendu Conseil municipal Séance du 23 Mars 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie le 23 Mars 2012 à 20h 00 sous la présidence de Monsieur Jean PRORIOL, Député-Maire. Plusieurs conseillers municipaux étaient excusés.

1° - Elaboration du Plan Local d'Urbanisme – Présentation du P.A.D.D.

Le PADD, Projet d'Aménagement et de Développement Durable, constitue un élément central de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme prescrit par délibération en date du 27 Novembre 2009. Il doit aussi s'inscrire dans le cadre du SCOT du Pays de la Jeune Loire et de ses rivières.

Projet politique au sens où il exprime l'intérêt commun, il détermine au vu du diagnostic territorial les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenues sur l'ensemble du territoire pour les 10 à 15 ans à venir. Notamment en matière d'urbanisme, d'identité et de cadre de vie, d'habitat, d'économie, d'environnement, de déplacements, d'équipements et de services. Il fixe l'économie générale du PLU et doit être conçu dans le respect de 3 principes fondamentaux :

- équilibre entre renouvellement urbain, développement urbain et rural, et préservation des espaces ;
- diversité des fonctions urbaines et mixité sociale ;
- respect de l'environnement.

Ce document, dont le contenu intégral est consultable sur le site Internet de la Commune constitue tout à la fois le projet de développement urbain pour la prochaine décennie et l'architecture générale du futur Plan Local d'Urbanisme dans ses composantes classiques que sont le Plan de zonage et le Règlement d'urbanisme.

Les grands objectifs du PADD de BEAUZAC ont été présentés comme suit par Madame PIEGT du Cabinet REALITES et ont fait l'objet d'un très large débat au sein du Conseil Municipal.

LES ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME RETENUES

- I – Assurer un développement cohérent et équilibré
 - Maîtriser le développement territorial
 - Favoriser une offre diversifiée en logements
 - Faire évoluer le niveau de services en cohérence avec l'évolution de population
 - Intégrer l'évolution des déplacements au projet communal
- II – Préserver l'identité beauzacoise
 - Valoriser le caractère historique du bourg de Beauzac
 - Conforter le bourg comme lieu de développement privilégié
 - Maîtriser l'urbanisation des « villages »
- III – Conforter Beauzac en tant que pôle économique et de services
 - Conforter le pôle d'emploi en cohérence avec le développement territorial
 - Valoriser et développer un tourisme respectueux de l'environnement
 - Compléter le niveau de service à la population

IV – Préserver l'agriculture comme composante économique et de l'identité Beauzacoise

- Créer un contexte favorable au maintien de l'agriculture en tant qu'activité économique
- Protéger l'espace et le foncier agricole comme partie intégrante du paysage beauzacois

V – Valoriser la qualité paysagère et environnementale reconnue de Beauzac

- Intégrer la préservation des paysages naturels et urbains au projet de territoire
- Assurer la protection du site emblématique des gorges de la Loire
- Maintenir des espaces de respiration dans le tissu urbain et des continuités écologiques sur le territoire communal
- Prendre en considération les risques naturels et limiter l'impact de l'urbanisation sur l'environnement

Le PADD a été présenté le 20 Février 2012, lors d'une réunion partenariale associant la Municipalité et des personnes publiques associées.

Les points abordés lors du débat :

- 1° - sur l'évolution du réseau départemental : Monsieur le Maire a abordé la question de la déviation de l'agglomération du bourg de BEAUZAC envisagée à plus ou moins long terme par le Conseil Général et pour laquelle il y a lieu de préserver le foncier du tracé potentiel.

- 2° - sur la confortation du bourg comme lieu de développement et la maîtrise de l'urbanisation des villages : Bernadette TENA CLAVIER souligne la disponibilité de terrains constructibles dans le bourg mais qui reste bloquée par une rétention foncière des propriétaires concernés. Aussi, la présence de zones constructibles suffisantes dans les villages où la rétention est moins forte, permet de satisfaire les besoins des familles à la recherche de terrain à bâtir et d'accueillir de nouvelles familles. Julien MOINE, Jean Pierre MONCHER et Christine VINCENT s'inquiètent de ces mesures trop restrictives à l'urbanisation dans les villages qui enlèvent toute liberté aux gens désireux d'habiter à l'écart du bourg. Sur ce point, le Maire précise que le Grenelle de l'environnement préconise fortement une urbanisation centrée autour des bourgs afin d'économiser du foncier et de réduire les déplacements. Cependant, BEAUZAC est aussi riche de ses nombreux villages ou hameaux.

- 3° - sur la création d'un contexte favorable au maintien de l'agriculture en tant qu'activité économique Monsieur le Maire rappelle que la Commune vit principalement grâce une entreprise laitière dont le développement dépend d'abord de la présence d'une agriculture forte sur son territoire d'où la nécessité dans le futur PLU de laisser une place privilégiée à l'activité agricole.

- 4° - sur le développement des modes de déplacements alternatifs à la voiture, Jean Pierre MONCHER s'interroge sur la cohérence des préconisations du SCOT du Pays de la Jeune Loire de développer le transport ferroviaire alors que la politique de la SNCF menée depuis des années aboutit à une diminution significative des arrêts de trains à la gare de Pont de Lignon - Confolent voire à leur suppression à la gare de BEAUZAC avec pour conséquence l'obligation d'utiliser prioritairement la voiture comme mode de déplacement pour se rendre dans les centres urbains.

- 5° - sur la préservation des paysages naturels, Julien MOINE s'interroge sur une possible incompatibilité entre préservation de l'espace naturel et qualité de nos rivières, et développement de l'agriculture.

Le Conseil Municipal,

A PRIS ACTE de la tenue du débat sur le PADD conformément à l'article L 123-8 du Code de l'Urbanisme

2° - Patrimoine communal – Bâtiments communaux - Voirie

Le Conseil Municipal approuve l'acquisition du terrain dit « des Colombières » d'une contenance de 2778 m² appartenant aux Consorts DE CHAPUYS MONTLAVILLE moyennant le prix global de 125 460,00 € et le respect d'une servitude non aedificandi limitant les constructions à 8 mètres maximum et distant au minimum de 7,00 mètres par rapport aux limites du parc de La Dorlière. Ce terrain situé dans le prolongement des terrains JOURDA s'intégrera au projet architectural de création du nouvel espace scolaire en extension de l'Ecole Publique. Maître Louis GUIBERT, notaire au Chambon Feugerolles est choisi pour la rédaction et la publication de l'acte authentique.

Par ailleurs afin de disposer de la maîtrise foncière des zones naturelles d'étalement des eaux pluviales dans le fond des Sausses pour faciliter la gestion des eaux pluviales provenant des bassins versants de Montourtier – Le Suc et Les Sausses, il est décidé l'acquisition amiable d'un terrain de 492 m² appartenant à M^{me} Jeanine DAVID née HUSSON et à M^{me} Monique DAILLAND née HUSSON, situé juste en aval du futur bassin d'orage des Sausses Amont, d'une part, et d'un terrain de 1349 m² appartenant à M^{me} Monique MULA-TIER née JACOB, situé juste en amont du futur bassin d'orage des Sausses Aval, d'autre part.

Par ailleurs, le Maire est autorisé à négocier à l'amiable au fur et à mesure des opportunités l'acquisition des terrains impactés par ce projet global de gestion des eaux pluviales du Secteur de Montourtier – Les Sausses et du Secteur du Rousson, qui a été déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral n°DIPPAL-B3-2012 du 17 Janvier 2012 et autorisé par arrêté DDT/SPE-EMA 2012-103 du 21 Février 2012.

Le Cabinet SOTREC Ingénierie de Saint Etienne a été retenu pour assurer la maîtrise d'œuvre complète du projet de voirie 2012 sur la base d'un taux d'honoraires de 3,02%.

Le projet définitif d'extension de la médiathèque et du restaurant scolaire réalisé par le Cabinet Jacques VARENNES, architecte DPLG de Saint Etienne est approuvé pour un montant global de 250 000,00 € HT / 299 000,00 € TTC. Il prévoit une extension du bâtiment de près de 60 m² sur les deux niveaux : au rez de jardin avec la récupération de l'emplacement de l'escalier, il sera possible d'installer

jusqu'à 145 couverts et d'agrandir l'espace cuisine ; de même au rez de chaussée haut la surface supplémentaire permettra d'aménager un nouvel espace de lecture. La réalisation de ces travaux est conditionnée par l'obtention de subventions tant de l'ETAT au titre de la DGD bibliothèque ou au titre de la DETR 2013 que de l'EUROPE au titre du Programme FEADER ou du Programme LEADER.

Le contrat de maîtrise d'œuvre avec le Cabinet Jacques VARENNES, architecte DPLG, et son équipe d'ingénierie est approuvé sur la base d'un taux de rémunération de 7,80 % soit une rémunération forfaitaire provisoire de 18 722,34 € HT / 22 391,92 € TTC.

Enfin un échange de terrains situés à La Grange avec Monsieur Jean Yves CHOMETON est accepté afin de permettre à ce dernier de pouvoir mettre aux normes son installation d'assainissement individuel. En contrepartie il cède à la Commune une parcelle de terrain en bordure du chemin communal qui permettra la création d'une aire de croisement.

3° - Questions diverses

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'état d'avancement du projet de création du nouvel espace scolaire suite à la rencontre avec l'équipe d'enseignants de l'Ecole Publique. Cette dernière souhaiterait la création d'un pôle enfance pour regrouper l'ensemble des classes maternelles. Une rencontre sera organisée sur ce point avec l'architecte du projet, Thierry MAGAUD.

Jean Pierre MONCHER propose d'étudier la création d'un bassin de rétention des eaux vers le stade d'Arthaud pour servir à l'arrosage des stades pendant l'été. Marc MILLION lui répond qu'un tel projet a été envisagé mais les contraintes techniques et le coût de l'investissement par rapport aux gains engendrés par les économies d'eau n'ont pas permis sa réalisation.

La proposition de Monique SURREL SATRE d'équiper la commune d'un ou plusieurs défibrillateurs est actée pour une inscription budgétaire des crédits. Stéphane OLLIER est chargé de consulter les fournisseurs de ce type de matériel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00 h 30.

Compte rendu Conseil municipal Séance du 06 Avril 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie le 06 Avril 2012 à 20h30 sous la présidence de Monsieur Jean PRORIOL, Député-Maire. Plusieurs conseillers municipaux étaient excusés.

1° - Finances communales

Le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion établi par Monsieur Bruno PAULET, Comptable du Trésor en même temps que le Compte Administratif de l'exercice 2011.

- Budget Principal

En section de fonctionnement : les dépenses réalisées s'élèvent à **1 707 817,75 €** soit près de 92,84 % des prévisions globales initiales hors autofinancement alors que les recettes encaissées atteignent **2 351 540,99 €** auquel il faut ajouter l'excédent reporté 2010 de 103 079,27 €.

L'excédent global de **746 802,51 €** est affecté à hauteur de 613 889,29 € en autofinancement de la section d'investissement, le reste 132 913,22 € étant reporté en réserve de la section de fonctionnement.

En section d'investissement : les dépenses réalisées s'élèvent à **1 427 697,41 €** (fin des travaux d'aménagement centre bourg 2^{ème} tranche, Programme voirie 2010 - 2011, éclairage public du Suc de Chabanou, acquisition d'un rouleau vibrant, d'une lame de déneigement, construction du columbarium, construction de la maison de la Nature et de la Chasse avec le concours matériel et financier de l'ACCA). Restes à réaliser à **716 785,93 €**. Les recettes encaissées atteignent **1 120 125,08 €** et les restes à réaliser : **560 134,94 €**. Déficit d'investissement : 307 572,33 €.

De même le Conseil Municipal approuve le compte administratif des budgets annexes assujettis à la T.V.A. : « construction de caveaux », et « multiple rural » dont les écritures comptables sont retranscrites pour partie dans le budget principal.

- Service annexe de l'Eau

En section de fonctionnement : les dépenses réalisées s'élèvent à **663 016,62 €** et les recettes encaissées à **734 400,72 €** soit un excédent de **71 384,10 €** affecté à hauteur de 30 982,17 € à l'autofinancement de la section d'investissement et le reste repris en report à nouveau : 40 401,93 €.

En section d'investissement : les dépenses réalisées (fin des travaux AEP Chazelet - La Varenne) atteignent **69 998,11 €**, les restes à réaliser : 307 500,00 €. Les recettes encaissées s'élèvent à **367 627,86 €**, les restes à réaliser : 0,00 €. Excédent d'investissement : 297 629,75 €.

- Service annexe de l'Assainissement

En section de fonctionnement : les dépenses réalisées s'élèvent à **208 743,15 €**; les recettes encaissées à **308 002,21 €** soit un excédent de **99 259,06 €** affecté à l'autofinancement de la section d'investissement à hauteur de 58 258,49 € et 41 000,57 € en report.

En section d'investissement : les dépenses réalisées s'élèvent à **464 608,48 €** et les restes à réaliser à 56 390,00 € (gestion des eaux usées et des eaux pluviales de Montourtier) ; les recettes encaissées atteignent **434 683,32 €** et les restes à réaliser : 200 000,00 €. Déficit d'investissement : 29 925,16 €.

- Service des Transports Scolaires

En section de fonctionnement : les dépenses réalisées s'élèvent à **106 825,87 €** ; couverte par les subventions du Département et de la Commune à hauteur de 21 079,82 €.

En section d'investissement : les dépenses 1 963,38 € correspondent à la fin de l'amortissement de la subvention obtenue pour l'acquisition du car et les recettes de **40 311,39 €** enregistrent l'amortissement du bus scolaire. Excédent d'investissement : 38 348,01 €. Il affecte en priorité à l'investissement les excédents de fonctionnement des différents budgets tels que mentionnés précédemment lesquels seront repris au Budget Primitif 2012.

- Approbation du Budget Primitif 2012

Maintien des taux d'imposition et de l'effort d'Autofinancement des investissements.

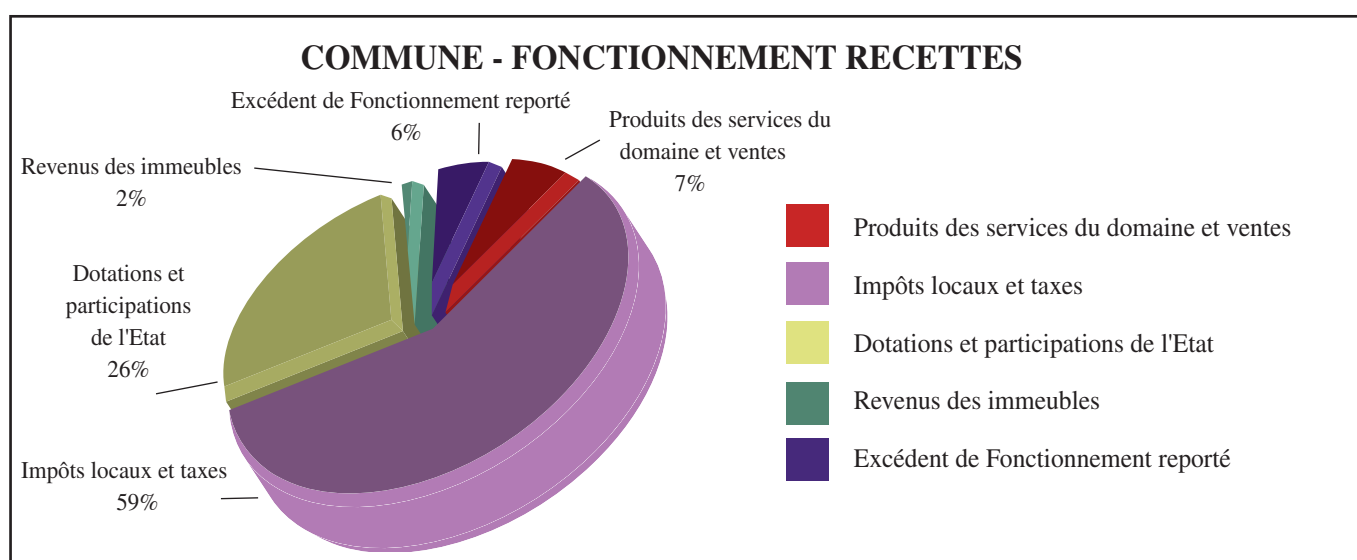
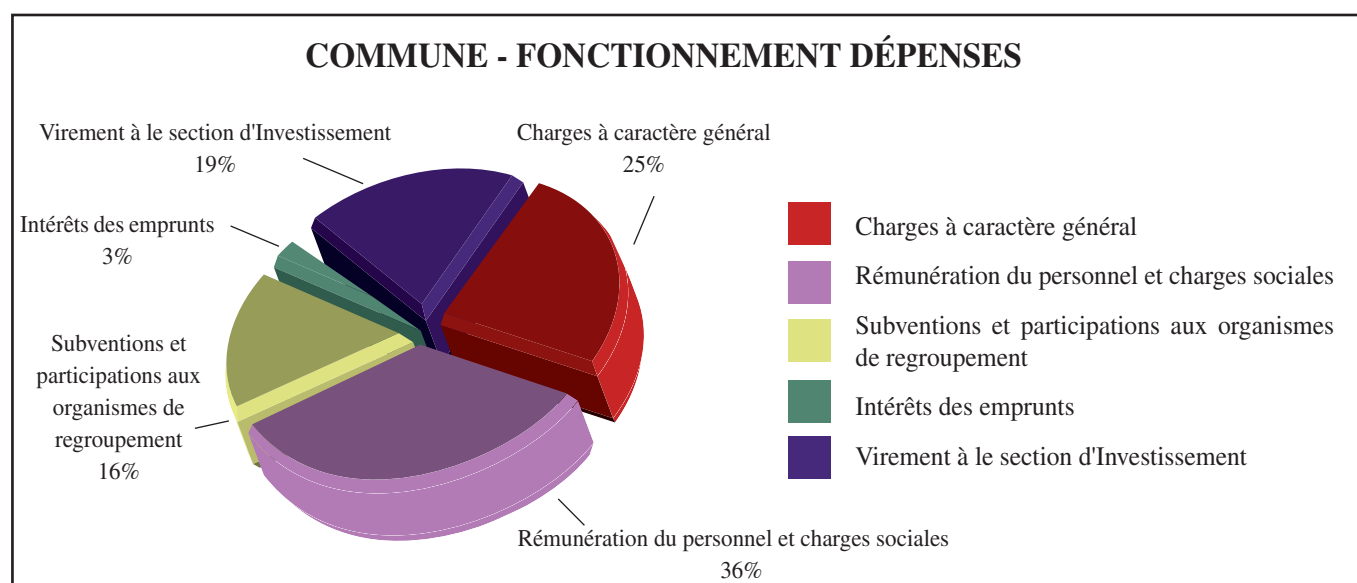
En investissement : Construction d'un nouvel espace scolaire, Extension de la médiathèque et du restaurant scolaire, Programme de voirie, Lancement des études d'un gymnase, Projet d'équipement informatique des écoles, **sont les principaux projets de cet exercice budgétaire.**

Sur proposition de la Commission des Finances qui a examiné dans le détail l'ensemble des budgets de la Commune et des services annexes assujettis à la T.V.A., le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les différents documents budgétaires :

Commune :

Poursuite de la maîtrise des dépenses de fonctionnement au montant de l'année précédente malgré une augmentation des coûts énergétiques. L'autofinancement des dépenses d'investissement atteint 428 000,00 € soit près de 20 % des dépenses de fonctionnement.

La **section de fonctionnement** s'équilibre en dépenses et recettes à **2 313 000,00 € sans augmentation d'impôts.**



En section d'investissement le montant des dépenses et des recettes s'équilibre à **2 170 000,00 €**.

En dépenses : 1 145 642,54 € de crédits nouveaux et 716 786,11 € de crédits reportés ainsi que la reprise du déficit d'investissement 2011 : 307 572,33 € sont répartis comme suit :

construction d'un espace scolaire (701 k€) ; programme de voirie 2012/2013 (250 k€) ; extension de la médiathèque et restaurant scolaire : (70 k€) ; études pour construction d'un gymnase (54 k€) ; acquisitions foncières (300 k€) ; acquisitions de matériels dont matériels pédagogiques (89,8 k€) ; étude restauration chapelle Fraisse bas (4 k€) – busage ruisseau du Moulinet (45 k€) ; éclairage public et dissimulation réseaux (58 k€) et étude de diagnostic d'économie d'énergie des bâtiments (7 k€) ; remboursement du capital des emprunts (155 k€).

En recettes, subventions d'équipements : 334 k€, recettes d'équipements : (Taxe locale d'équipement, FCTVA, PVR, produit cession terrain Moulinet, affectation autofinancement 2011) : 854 k€ ; emprunts (500 k€) ; autofinancement 2012 (428 k€).

Budgets annexes :

L'Assemblée vote ensuite les budgets annexes assujettis de droit à la T.V.A. qui s'équilibrent comme suit :

construction de caveaux (gestion des stocks de caveaux du nouveau cimetière)

section de fonctionnement : 82 500,00 €
 section d'investissement : 82 000,00 €

multiple rural (location du local commercial résidence La Madeleine)

section de fonctionnement : 18 760,00 €
 section d'investissement : 21 650,00 €

(La Commune doit verser une subvention exceptionnelle de 8 060,00 € pour équilibrer le service)

Service de l'Eau

LANCEMENT DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT ET MODERNISATION DES RESERVOIRS DE CHAZELET ET CHANTEDUC ET A.E.P. LES GRANGES.

Le budget du Service de l'Eau s'équilibre en section de fonctionnement à **591 000,00 €** dont 45 641,08 € au titre de l'autofinancement de la section d'investissement. Les dépenses de gestion du service : 390 k€ (électricité, sous-traitance, participation au SYMPAE ((67,1 k€). participation à l'Agence de l'eau au titre du prélèvement et de la pollution, analyses d'eaux, ...) représentent 66 % des crédits globaux, les intérêts de la dette s'élèvent à 5,8 k€) et les amortissements 104,5 k€.

La section d'investissement s'équilibre à **500 000,00 €** pour financer le programme de renforcement des réservoirs de Chazelet, La Para et Chanteduc et pour remplacer la conduite en fonte de la Rue Pasteur jusqu'au haut des Granges et le capital des emprunts (23,7 k€).

Les investissements seront financés sans emprunt grâce aux subventions du Département, de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, à l'autofinancement ainsi qu'à l'amortissement des réseaux.

Service de l'Assainissement

MISE EN SEPARATIF DU RESEAUX D'ASSAINISSEMENT RUE LOUIS PASTEUR AU HAUT DES GRANGES ET LANCEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BASSINS D'ORAGE SUR LE SECTEUR DES SAUSSES AMONT ET DU ROUSSON.

La section de fonctionnement s'équilibre à **320 000,00 €**. Elle prend en compte l'autofinancement de la section d'investissement (68 008,51 €). Les dépenses de gestion de service : 128 k€ (électricité, entretien des réseaux et des stations d'épuration, analyses) couvrent 39,93 % des crédits, les intérêts d'emprunt : 24 k€ (7,50 %) et l'amortissement des réseaux : 94,2 k€. Elle est financée principalement par la redevance d'assainissement, par la contribution communale aux eaux pluviales (1/3 des dépenses de fonctionnement du service) versée par le Budget Général et la participation au raccordement au réseau d'égout acquittée par les constructions neuves.

La section d'investissement s'équilibre à **497 000,00 €** dont 441 k€ de crédits nouveaux. Mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales de la Rue Pasteur au haut des Granges : construction de deux bassins de rétention pour la gestion pluviale des secteurs des Sausses et du Rousson. Le remboursement du capital des emprunts couvre 8,35 % des crédits (41,5 k€).

Les recettes sont couvertes pour partie par les subventions du Département et de l'Agence de l'eau Loire Bretagne (15,40 % des recettes), l'autofinancement 2012 (68 k€), l'affectation en réserve de l'autofinancement 2011(58 k€) et l'amortissement des réseaux (94,2 k€). Cette section d'investissement est équilibrée sans nouvel emprunt.

Régie des Transports Scolaires

La section de fonctionnement s'équilibre à **111 400,00 €** grâce à une subvention prévisionnelle de 25 100,00 € inscrite au Budget principal de la Commune.

La section d'investissement (38 350,00 €) cumule les crédits d'amortissement du car scolaire.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Pas d'augmentation des taux d'imposition en 2011.

Le budget principal malgré les contraintes budgétaires liées à l'augmentation de certaines charges courantes comme les consommations énergétiques et la stagnation des dotations de l'ETAT ayant pu être équilibré grâce aux ressources attendues des différentes taxes foncières en progression de 3 % environ, le Conseil Municipal décide de maintenir les taux d'imposition communaux en vigueur depuis 2010 à savoir :

Taxe d'Habitation : 7,99 %
 Taxe Foncière propriétés bâties : 14,71 %
 Taxe Foncière propriétés non bâties : 73,56 %

le produit attendu des contributions directes pour équilibrer la section de fonctionnement sera de 676 200,00 €.

ATTRIBUTIONS DES SUBVENTIONS COMMUNALES

Le Conseil Municipal décide de revaloriser de 2% en moyenne les subventions allouées aux associations locales et aux associations extérieures. La subvention du Comité de Jumelage est calculée sur la même base que l'année dernière en fonction du chiffre officiel de la population.

Par ailleurs, la compétence "tourisme" ayant été transférée à la Communauté de communes "Les Marches du Velay" et les missions de l'Office de Tourisme de BEAUZAC confiée à l'Office de Tourisme Intercommunal, il est décidé de surseoir à l'attribution de la subvention annuelle de la nouvelle association "Vie Locale des Remparts" dans l'attente de la modification de ses statuts et du conventionnement de ces missions avec la Commune.

TABLEAU DES SUBVENTIONS COMMUNALES 2012

1 - Associations sportives	7 309,00
2° - Associations situées sur la Commune	9 320,00
3° - Associations ou organismes situés hors de la Commune	2 960,00
4° - Autres subventions et participations aux associations et organismes partenaires	13 744,00
TOTAL GENERAL DES SUBVENTIONS VERSEES	33 333,00

2° - Vie scolaire

La Commune participera aux frais de fonctionnement d'une Classe d'Intégration Scolaire (C.L.I.S.) de Bas en Basset et de Pont Salomon qui accueillent des élèves domiciliés à BEAUZAC. Le coût de cette participation pour 2011/2012 est de 567,16 € par élève.

3° - Administration générale – Personnel Communal

Le Conseil Municipal décide de s'associer à la mise en concurrence mutualisée organisée par le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Loire en vu de la conclusion d'un contrat de protection sociale de prévoyance complémentaire des agents de la commune couvrant les risques statutaires.

Suite à l'assignation en responsabilité de la Commune auprès du Tribunal de Grande Instance du Puy en Velay par les Consorts RICHARD / PROTOPAPA dans l'affaire qui les oppose aux Consorts BARLAUD suite à un accident de la vie de M^{me} BARLAUD, Maître Roland GALLICE, avocat au Puy en Velay est désigné pour assister le Maire dans la défense des intérêts de la Commune.

4° - Questions diverses

Monsieur le Maire fait le compte rendu de la réunion organisée avec la Directrice de l'Ecole Publique, le conseiller pédagogique et l'architecte concernant le projet de création du nouvel espace scolaire à l'issue de laquelle il a été convenu de retravailler sur le contenu et la composition architecturale afin d'accueillir un bloc maternel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0 h 30.

Naissances

Lola JOURDA
Tom LAMBERT
Margaux PRAT
Alessandra GALLO
Mathis GONTARD
Enzo ROMEYER
Louna BERGERON
Aélide BESSET
Gabin FAURE
Peyo FAYOLLE
Maëlynn LOUAT
Elias SCOTTO DI VETTIMO
Christoph BUC

Décès

Antoinette PRORIOL veuve PETIOT
Raymond COUDERT
Jean Marie CONSTANT
Raymond CUBIZOLLES
François PETIT
Henri PETIOT
Antoinette GAGNAIRE veuve DUBY
Roger MONCHER
Jeannine CHOREL - CARDOT
Marie Josèphe MURGUE veuve CLAVIER
Marie Louise FAVIER épouse CALVET
Michel BRÉAS
Calogera TRICOLI veuve BISACCIA
Anne PETIT épouse TAVAUX
Roger BONNET
Yvonne DALLARD
Victoire GIBERT veuve SATRE
Jean FURNON
Jeanne FERRAGNE
Marie-Josèphe CHARENTUS
Louis GIGNOUX

Mariages

Stéphane GAYTON et Florence EYRAUD

Garde des pharmacies

Les semaines de garde débutent le vendredi soir à 19 heures jusqu'au vendredi suivant à 19 heures.

Semaine	Pharmacie	Adresse	Téléphone
25 Mai au 01 Juin	Pharmacie CHAPON-MASCLAUX	11 Pl. République • RETOURNAC	04 71 59 41 30
01 au 08 Juin	Pharmacie DANTHONY-ROUX	4 Fbg Carnot • MONISTROL SUR LOIRE	04 71 66 50 71
08 au 15 Juin	Pharmacie des SUCS	35 Rte Nationale • ST MAURICE DE LIGNON	04 71 65 30 67
15 au 22 Juin	Pharmacie MANISSOLLE	12 Pl. Calade • YSSINGEAUX	04 71 59 06 20
22 au 29 Juin	Pharmacie COTTIER	2 Rue du 11 Novembre • BAS EN BASSET	04 71 66 71 20
29 Juin au 06 Juil.	Pharmacie BARRALON-MASSON	20 Av. de La Libération • MONISTROL SUR LOIRE	04 71 66 55 51
06 au 13 Juil.	Pharmacie PAGES-EYRAUD	Le Bourg • ROSIÈRES	04 71 57 40 85
13 au 20 Juil.	Pharmacie MOREL	36 Pl. Maréchal FOCH • YSSINGEAUX	04 71 59 01 83
20 au 27 Juil.	Pharmacie de la MADELEINE	Av. Maréchal Foch • BEAUZAC	04 71 61 47 05
27 Juil. au 03 Août	Pharmacie CHOMETTE	13 Av. Jean Martouret • MONISTROL SUR LOIRE	04 71 61 61 90
03 au 10 Août	Pharmacie PAGES-EYRAUD	Le Bourg • ROSIÈRES	04 71 57 40 85
10 au 17 Août	Pharmacie OLLIVIER	26 rue des Fossés • YSSINGEAUX	04 71 59 02 71
17 au 24 Août	Pharmacie CHAPON-MASCLAUX	11 Pl. République • RETOURNAC	04 71 59 41 30
24 au 31 Août	Pharmacie DANTHONY-ROUX	4 Fbg Carnot • MONISTROL SUR LOIRE	04 71 66 50 71
31 Août au 07 Sept.	Pharmacie COTTIER	2 Rue du 11 Novembre • BAS EN BASSET	04 71 66 71 20
07 au 14 Sept.	Pharmacie MANISSOLLE	12 Pl. Calade • YSSINGEAUX	04 71 59 06 20
14 au 21 Sept.	Pharmacie des SUCS	35 Rte Nationale • ST MAURICE DE LIGNON	04 71 65 30 67
21 au 28 Sept.	Pharmacie BARRALON-MASSON	20 Av. de La Libération • MONISTROL SUR LOIRE	04 71 66 55 51

Juin 2012

Mardi 05 Juin	14h	Assemblée Générale SSIAD salle « Espace des Remparts »
Vendredi 08 Juin	soirée	Concert Chœur à Cœur à L'espace « La Dorlière »
	20h30	Assemblée Générale Foot – Maison Associations
Samedi 09 Juin	17h	Assemblée Générale du club de Basket à la Salle Polyvalente
	20h30	BAL SANS ALCOOL organisé par Cap evasion à L'Espace « La Dorlière »
Dimanche 10 Juin	journée	ELECTIONS LEGISLATIVES 1er TOUR – SALLE ESPACES DES REMPARTS
Vendredi 15 Juin	20h30	CIEL ECRAN Cirque « 20 ^{ème} FESTIVAL INTERNATIONAL DU CIRQUE DE MASSY » à L'Espace « La Dorlière »
	16h30-19h	Journée portes ouvertes organisée par l'école Publique
Samedi 16 Juin	13h	Tournoi interne badminton
Dimanche 17 Juin	journée	ELECTIONS LEGISLATIVES 2 ^{ème} TOUR – Salle Espace des Remparts
	9h-12h	Assemblée Générale de l'ACCA à la Maison de la nature et de la chasse
	14h	CINEVASION "Miracle en Alaska" salle Espace La Dorlière
	16h	CINEVASION "Sur la piste du Marsupilami" salle Espace La Dorlière
	18h	CINEVASION "Radiostars" salle Espace La Dorlière
	21h	CINEVASION "Battelship" salle Espace La Dorlière
Samedi 23 Juin	journée	MARCHE et pique nique pour les parents d'élèves de l'école publique organisés par le SOU DES ECOLES
	à partir de 19h	Fête de la musique avec Les épouvantails Spectacle organisé par commission culturelle, la fanfare et vie locale des Remparts, Place du Marché
	14h	Challenge Marcel Vincent organisé par La pétanque Riveraine de Vaures au siège
	journée	Exposition de peinture annuelle de l'association famille rurale à la salle « Espace des Remparts »

Dimanche 24 Juin	journée	Exposition de peinture annuelle de l'association famille rurale à la salle « Espace des Remparts »
	journée	4 ^{ème} Vide-grenier brocante organisé par La Boule Riveraine de Vaures sur le communal de Vaures
	journée	Balade des produits d'un terroir organisée par le Comité de Jumelage à L'espace « La Dorlière »
Mercredi 27 Juin	après-midi	Ludothèque RICOCHET, salle Espace des Remparts
Vendredi 29 Juin	soirée	GALA Association Famille Rurale à L'espace « La Dorlière »
Samedi 30 Juin		Clôture des inscriptions du Concours des Jardins Potagers, organisé par l'Office de Tourisme
	journée	Kermesse de l'APEL à L'espace « La Dorlière »
Juillet 2012		
Dimanche 01 Juillet	8h30	Journée pique-nique organisée par le club des marcheurs départ Salle Polyvalente
	10h	Démonstration d'artisanat local à l'Office de Tourisme des Marches du Velay, Bureau de Beauzac
	12h	Pierrade géante organisé par le club de foot au stade de foot
	14h	CINEVASION "A pas de loup" salle Espace La Dorlière
	16h	CINEVASION "Les vacances de DUCOBU" salle Espace La Dorlière
	18h	CINEVASION "Mince alors" salle Espace La Dorlière
	21h	CINEVASION "Certains l'aiment chaud" salle Espace La Dorlière
Mardi 3 Juillet	14h30	Visites guidées et gratuites de l'église,
		organisées par l'Office de Tourisme des Marches du Velay, Bureau de Beauzac
Mercredi 4 Juillet	journée	Spectacle cirque de Cap Evasion à L'Espace « La Dorlière »
Samedi 7 juillet	19h	Soupe aux choux à la caserne organisée par les sapeurs pompiers
Dimanche 8 Juillet	10h	Démonstration d'artisanat local à l'Office de Tourisme des Marches du Velay, Bureau de Beauzac
	à partir de 8h	Courses de Baignoires et repas à 12h organisée par le Comité des fêtes sur le plan d'eau à Vaures
Mardi 10 Juillet	14h30	Visites guidées et gratuites de l'église,
		organisées par l'Office de Tourisme des Marches du Velay, Bureau de Beauzac
Vendredi 13 Juillet	22h	Feu d'artifice et bal organisés par les sapeurs pompiers au stade de foot
Samedi 14 Juillet		Clôture du concours des Jardins Potagers, organisé par Vie Locale des Remparts
	13h30	Challenge Murgue organisé par la boule des amis au siège
Dimanche 15 Juillet	10h	Démonstration d'artisanat local à l'Office de Tourisme des Marches du Velay, Bureau de Beauzac
	18h	CINEVASION "Le prénom" salle Espace La Dorlière
	21h	CINEVASION "AVENGERS" salle Espace La Dorlière
Lundi 16 Juillet	18h	CINEVASION "Nouveau départ" salle Espace La Dorlière
	21h	CINEVASION "My week with Marilyn" salle Espace La Dorlière
Mardi 17 Juillet	14h30	Visites guidées et gratuites de l'église,
		organisées par l'Office de Tourisme des Marches du Velay, Bureau de Beauzac
Vendredi 20 Juillet	16h00 - 19h00	DON DU SANG, à L'Espace « La Dorlière », Petite Salle
Samedi 21 Juillet	14h	Concours de pétanque organisé par AB Cyclisme au stade de Lachaud
Samedi 21 Juillet		Fête de la chasse-soupe-bal, organisée par l'ACCA au communal des Vivats
Dimanche 22 Juillet		Fête de la chasse organisée par l'ACCA au communal des Vivats
Dimanche 22 Juillet	journée	Braderie de la Croix Rouge à la salle « Espace des Remparts »
	10h	Démonstration d'artisanat local à l'Office de Tourisme des Marches du Velay, Bureau de Beauzac
Mardi 24 Juillet	14h30	Visites guidées et gratuites de l'église,
		organisées par l'Office de Tourisme des Marches du Velay, Bureau de Beauzac
Vendredi 27 Juillet	18h	Concours de Pétanque semi nocturne organisé par la pétanque Riveraine à Vaures.
	matin	Ludothèque RICOCHET, salle Espace des Remparts
Samedi 28 Juillet	journée	EXPO de LACIM, salle Espace des Remparts
Dimanche 29 Juillet	journée	EXPO de LACIM, salle Espace des Remparts
Samedi 28 Juillet	20h30	Spectacle Concert de musique classique « SYLF » organisé par commission culturelle – La Dorlière

Dimanche 29 Juillet	10h	Démonstration à l'Office de Tourisme
	18h	CINEVASION "Maman" salle Espace La Dorlière
	21h	CINEVASION "Dark shadows" salle Espace La Dorlière
Lundi 30 Juillet	18h	CINEVASION "La cerise sur le gâteau" salle Espace La Dorlière
	21h	CINEVASION "Men in black 3" salle Espace La Dorlière
Mardi 31 Juillet	14h30	Visites guidées et gratuites de l'église, organisées par l'Office de Tourisme

Août 2012

Samedi 04 Août	14h	Challenge de la municipalité – Concours pétanque A-B-C RESERVE AUX LICENCIÉS au stade organisé par la BOULE PETANQUE DE VAURES
Dimanche 05 Août	journée	Exposition-vente organisée par le Club Féminin à la Maison des associations
	journée	Rencontres Régionales organisées par vie locale des Remparts salle Espace des Remparts et la Maison des associations
Mardi 07 Août	14h30	Visites guidées et gratuites de l'église, organisées par l'Office de Tourisme des Marches du Velay, Bureau de Beauzac
Dimanche 12 Août	10h	Démonstration d'artisanat local à l'Office de Tourisme des Marches du Velay, Bureau de Beauzac
	18h	CINEVASION salle Espace La Dorlière
	21h	CINEVASION salle Espace La Dorlière
Lundi 13 Août	18h	CINEVASION salle Espace La Dorlière
	21h	CINEVASION salle Espace La Dorlière
Mardi 14 Août	14h30	Visites guidées et gratuites de l'église, organisées par l'Office de Tourisme des Marches du Velay, Bureau de Beauzac

Fête du 14 et 15 Août

Mardi 14 Août		Grande fête annuelle organisée par la Boule Riveraine de Vaures
Mardi 14 Août		Bal organisé par la Boule Riveraine au Communal de Vaures
Mercredi 15 Août		Concours de Pétanque, Bal organisés par la Boule Riveraine de Vaures
Dimanche 19 Août	10h	Démonstration d'artisanat local à l'Office de Tourisme des Marches du Velay, Bureau de Beauzac
Mardi 21 Août	14h30	Visites guidées et gratuites de l'église, organisées par l'Office de Tourisme des Marches du Velay, Bureau de Beauzac
Samedi 25 Août	14h	Challenge restaurant des Pêcheurs en doublette organisé par la pétanque Riveraine de Vaures
Dimanche 26 Août	10h	Démonstration d'artisanat local à l'Office de Tourisme des Marches du Velay, Bureau de Beauzac

Septembre 2012

JOURNÉES BEAUZACOISES DU VÉLO

Samedi 01 Septembre	08h	Suc Beauzacois Randonnées VTT, route et marche, Départ Salle Polyvalente
Dimanche 02 Septembre	10h	8^{ème} grimpeée Beauzacoise organisée par AB Cyclisme Départ au prés-clos
Mardi 04 Septembre	20h	Assemblée générale BEAUZAC FITNESS GYM à la salle Maison des Associations
Samedi 08 Septembre	13h30	Challenge restaurant des Pêcheurs en doublette organisé par la Longue Riveraine de Vaures
	10h-13h	FORUM DES ASSOCIATIONS à la Maison des Associations
Vendredi 14 Septembre	20h30	CIEL ECRAN à L'espace « La Dorlière »
Samedi 15 Septembre	14h	Journée du Patrimoine organisée par les Amis du Vieux Beauzac et l'Office de Tourisme des Marches du Velay, Bureau de Beauzac. Visites guidées et gratuites
Dimanche 16 Septembre	10h	Assemblée générale de la boule des amis au siège
	14h	Journée du Patrimoine organisée par les Amis du Vieux Beauzac et l'Office de Tourisme des Marches du Velay Bureau de Beauzac. Visites guidées et gratuites
Vendredi 21 Septembre	20h30	Mise à jour du calendrier des fêtes Salle Espace des Remparts
	20h30	CIEL ECRAN à L'espace « La Dorlière »
Dimanche 23 Septembre	11h30	Remise des prix du concours des Jardins Potagers, organisé par l'Office de Tourisme, Espace des Remparts
Dimanche 30 Septembre	journée	RETROUVAILLES DES CLASSES en « 2 » à L'Espace « La Dorlière »